







# PROMOUVOIR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pourquoi et comment faire?

## VADEMECUM à l'usage des enseignants, formateurs, et équipes pédagogiques

Document mis à jour en février 2018



Document co-construit dans le cadre de l'accordcadre de coopération signé en octobre 2015 par l'Académie de Rennes, le Conseil Régional de Bretagne, l'ESPER, et la CRESS.

Ce travail s'inscrit dans un cadre plus large de promotion et d'éducation à l'ESS, notamment dans l'enseignement secondaire, le supérieur et hors cadre scolaire.

#### Sommaire

PARTIE 1
Pour une meilleure prise en compte de l'économie sociale et solidaire dans l'éducation et les formations  L'enseignement et la formation à l'ESS : un enjeu stratégique  Une démarche partagée en Bretagne : l'accord-cadre de coopération
PARTIE 2
Pour en savoir plus sur l'ESS et agir  ■ Appréhender les réalités de l'ESS (poids économique, secteurs d'activité, enjeux)  Connaître les entreprises ESS de son secteur géographique
PARTIE 3
<ul> <li>Pour s'engager dans des actions d'éducation à l'ESS</li> <li>Prendre connaissance des actions déjà engagées à travers les établissements, le enseignants</li> <li>Mobiliser l'ensemble des ressources pédagogiques mises à disposition</li> <li>Coopérer avec des réseaux d'acteurs pour créer des projets collectifs en classe par e pour les jeunes</li> <li>S'appuyer sur les dispositifs et outils existants pour développer l'esprit d'entreprendre Capitaliser les données d'observation de l'ESS, la connaissance des réseaux, de activités, des métiers pour accompagner les élèves dans leurs questionnements su les environnement²s de travail et leur orientation</li> </ul>
Conclusions

#### PARTIE 1

## Pour une meilleure prise en compte de l'économie sociale et solidaire dans l'éducation et les formations

#### D'enseignement et la formation à l'ESS: un enjeu stratégique

Peu de jeunes savent précisément ce qu'est l'économie sociale et solidaire. S'ils connaissent assez bien les associations et en ont une image positive, ils ne connaissent pas bien les coopératives, les mutuelles et les fondations, ainsi que leurs champs d'activités.

Historiquement, l'économie sociale et solidaire est engagée envers l'éducation (ouvrière, populaire, coopérative). La démarche menée en Bretagne s'inscrit dans l'ambition de formation générale de la jeunesse. La mise en synergie des acteurs de l'ESS (avec leurs valeurs, leur manière d'entreprendre, leurs innovations), de celles des enseignants (avec leur pédagogie), doit permettre d'assurer un véritable continuum d'apprentissage et d'enseignement. Il s'agit de permettre aux élèves, tout au long de leurs études secondaires, de développer l'esprit d'entreprendre et de citoyenneté.

Par ailleurs, préparer la relève des dirigeants, des salariés et des bénévoles de demain est une nécessité. Nous nous trouvons, ainsi, face à un défi éducatif.

#### → Une démarche partagée en Bretagne : l'accord-cadre de coopération

Depuis 2012, le rapprochement entre l'Ecole et l'économie sociale et solidaire est engagé. Pour marquer la volonté d'aller plus loin dans la promotion d'un modèle économique orienté vers la réponse aux besoins sociétaux et sociaux, l'Académie de Rennes, la Région Bretagne, l'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République (ESPER)¹ et la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne (CRESS) ont signé le 14 octobre 2015, un accord-cadre de coopération.

Fondé sur des actions déjà existantes, cet accord-cadre a pour objet de :

- Soutenir et développer les initiatives construites sur les pratiques pédagogiques de l'ESS dans et autour de l'Ecole et sur l'ensemble du territoire régional,
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès de publics scolaires,
- Favoriser la réussite de tous les élèves,
- Informer les jeunes sur la connaissance des métiers, des formations de l'ESS.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République (L'ESPER) est une association rassemblant 46 organisations associatives, mutualistes et coopératives, syndicats agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative.

#### PARTIE 2

#### Pour en savoir plus sur l'ESS et agir

#### → Appréhender les réalités de l'ESS (poids économique, secteurs d'activité, enjeux...)

La montée en puissance de l'économie sociale et solidaire en Bretagne est mesurée par sa capacité à maintenir son développement par la création d'emplois (5 % de croissance entre 2010 et 2015). C'est de loin la première région française pour son poids dans l'économie locale. Elle représente 14,3 % de l'emploi régional avec 149 000 salariés et 13 400 établissements. Par sa présence dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie, depuis les services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie, en passant par l'agriculture, le commerce ou le bâtiment, elle est reconnue comme une composante essentielle de l'économie, une économie de proximité créant de la valeur économique, sociale et territoriale.

A cet égard, les sources statistiques et travaux de veille et de prospective de l'observatoire régional de l'ESS peuvent être des outils précieux pour accompagner les enseignants et les équipes pédagogiques.

Pour acquérir les repères des entreprises et des emplois et pouvoir les utiliser comme supports des enseignements, un lien utile : <a href="http://www.oress-bretagne.fr/documents/data-ess-bretagne.html">http://www.oress-bretagne.fr/documents/data-ess-bretagne.html</a>

#### Connaître les entreprises ESS de son secteur géographique

Les acteurs de l'ESS constituent un maillage territorial souvent constitué de petites organisations et d'entreprises de taille importante.

Le territoire breton est organisé en 21 pays. Aujourd'hui, l'ESS est structurée à l'échelle de ces pays, à travers des pôles de développement de l'ESS. Cette structuration, complémentaire d'une structuration par famille statutaire et secteur d'activité, contribue au développement économique des territoires.

Qu'il s'agisse de l'accueil et de l'accompagnement de porteurs de projets, de l'appui au développement d'innovations sociales, de lieux ressources pour les créateurs d'activités, de l'impulsion de coopérations locales, les pôles de développement de l'ESS servent de point d'ancrage. Pour en savoir plus et repérer les pôles et les entreprises de chaque territoire :

- Les pôles :
  - https://www.ess-bretagne.org/sengager/les-poles-ess/quest-ce-que-cest-
- La liste des entreprises ESS dans la région Bretagne : http://liste-entreprises.cncres.org

#### PARTIE 3

#### Pour s'engager dans des actions d'éducation à l'ESS

#### Pepérer des actions déjà engagées à travers les établissements et les enseignants

L'impulsion de proviseurs, la motivation d'enseignants pluridisciplinaires, de documentalistes et la participation d'acteurs ESS, ont permis de vraies avancées dans l'introduction de l'ESS dans les programmes ou par le biais du dispositif accompagnement personnalisé (AP), du dispositif KARTA ou toute autre forme de projets.

Pour une vision sur les projets existants, contacter la CRESS Bretagne.

A titre d'exemple, en 2017, les actions ont concerné 700 élèves et 40 enseignants se sont impliqués. Ils ont été accompagnés par 60 structures ESS.

#### Mobiliser l'ensemble des ressources pédagogiques mises à disposition

Par le biais de ces démarches expérimentales, de nombreux outils pédagogiques ont été créés et mobilisés. Depuis mai 2015, L'ESPER a réuni dans un même groupe de travail des enseignants de tous niveaux scolaires, et de toutes disciplines, des professionnels de l'ESS et des organisations membres de L'ESPER pour entamer un travail de mutualisation de ces outils et de formation des enseignants à l'ESS.

Avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale, L'ESPER a développé un portail pédagogique unique en France : <a href="http://www.ressourcess.fr/">http://www.ressourcess.fr/</a>. Il permet de mutualiser l'ensemble des ressources pédagogiques actuelles relatives à l'ESS, en étant entièrement conçu par et pour les enseignants.

Les ressources y seront donc ordonnées suivant les besoins de l'éducateur avant tout. L'ordonnancement de toutes ces ressources facilite la compréhension de l'ESS, ainsi que l'accès à des outils parfaitement adaptés au public ciblé. De plus, des fiches ont été élaborées par le Comité pédagogique réuni par L'ESPER, avec pour vocation d'améliorer les connaissances des enseignants et de les accompagner.

Actuellement, le portail regroupe environ 70 ressources sélectionnées par le Comité pédagogique de L'ESPER, qui seront complétées au fil de leur sélection.



#### Coopérer avec des réseaux d'acteurs pour créer des projets collectifs en classe par et pour les jeunes

Les pôles de développement de l'ESS sont des relais précieux pour aller à la rencontre des entreprises associatives, coopératives et mutualistes et envisager toutes formes de coopérations autour de projets éducatifs, de visites d'entreprises, d'accueil de jeunes en stages, d'actions d'immersion en milieu professionnel.

D'autres réseaux et regroupements existent (liste non exhaustive) :

- Au niveau national :
- Les adhérents de L'ESPER (associations, mutuelles, coopératives, syndicats) : http://lesper.fr/les-membres/associations
- L'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), qui rassemble 25 groupements et syndicats d'employeurs et 14 branches et secteurs professionnels. Elle rassemble 80% des employeurs fédérés de l'économie sociale et solidaire : www.udes.fr
- La Fédération Nationale de la Mutualité Française, qui représente la plupart des mutuelles de santé : <a href="https://www.mutualite.fr/">https://www.mutualite.fr/</a>
- Coop FR, organisation représentative du mouvement coopératif français : <a href="http://www.entreprises.coop">http://www.entreprises.coop</a>
- En Bretagne:
- L'Union régionale des sociétés coopératives participatives : <a href="www.les-scop-ouest.coop/">www.les-scop-ouest.coop/</a> qui regroupe les entreprises à statut Scop (Société coopérative de production) et à statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif)
- Le Mouvement associatif de Bretagne : <a href="www.lemouvementassociatif.org/">www.lemouvementassociatif.org/</a> avec ses 14 coordinations associatives (culture, sport, développement local, éducation populaire...)
- Les adhérents de la CRESS Bretagne : <a href="http://www.ess-bretagne.org/en-bretagne-/lacres/missions/153-les-adherents.pdf">http://www.ess-bretagne.org/en-bretagne-/lacres/missions/153-les-adherents.pdf</a>
- Le réseau des coopératives d'activité et d'emploi de Bretagne : www.cooperer.coop/

#### Sappnyer sur les dispositifs et ontils existants pour développer l'esprit d'entreprendre

Le milieu scolaire (collège, lycée) peut se révéler être un levier particulièrement intéressant pour favoriser l'émergence de projets de nature à :

- Développer une culture de l'entrepreneuriat collectif chez les jeunes par des mises en situation concrètes et par la rencontre avec des entrepreneurs,
- Permettre aux jeunes de construire des projets d'innovation sociale répondant à des besoins dans différents champs d'action (énergies renouvelables, alimentation, artisanat, santé...),
- Susciter l'envie de créer une entreprise.

Trois exemples de dispositifs qui peuvent être mobilisés :

#### Le programme « Mon ESS à l'École »

Ce programme vise à expérimenter en classe la création d'une entreprise ESS par des élèves, qu'il s'agisse d'une association, d'une mutuelle ou d'une coopérative. C'est une démarche collective, pratique et interdisciplinaire, adaptable au collège ou en lycée (notamment dans le cadre des EPI, de l'accompagnement personnalisé et des différents parcours, Citoyen, Santé, Artistique et Culturel ou Avenir), en voies générales, technologiques, professionnelles. L'enseignant joue le rôle de facilitateur, il apporte le contenu et met en place le cadre pédagogique. Un parrain des réseaux professionnels suivra l'aventure collective et pourra par exemple organiser la visite de son entreprise. L'enseignant sera accompagné par un coordinateur local.

Pour plus d'informations et monter un projet, contacter L'ESPER ou la CRESS Bretagne.

#### La semaine de l'ESS à l'Ecole

Elle a remplacé à partir de 2017 « la semaine de la coopération à l'école » coordonnée par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Cette évolution, et cette ouverture à l'ensemble des familles de l'ESS, orchestrée par L'ESPER, doit permettre de mieux faire appréhender les modes d'entreprendre en collectif de l'ESS, porteurs de valeurs également républicaines égalité, démocratie, solidarité, engagement collectif et de concourir à la transmission aux plus jeunes d'une approche concrète de la citoyenneté. En 2018, elle aura lieu du 26 au 31 mars.

#### Le concours « Une entreprise dans votre lycée »

En partenariat entre l'Académie de Rennes, la Région Bretagne, la CCI, ce concours est un modèle pédagogique pour développer l'esprit d'entreprendre en s'initiant à la création d'entreprise, pour nouer des partenariats avec le monde professionnel et sensibiliser au développement durable.

Pour connaître le règlement du concours, s'adresser au Rectorat - DAFPIC ou bien au service des projets éducatifs du Conseil régional.

#### Accompagner les élèves dans leur projet d'orientation scolaire et professionnelle

Pour les acteurs de l'ESS, aider chaque élève à s'orienter, c'est certes l'aider à s'interroger sur soi et sur les parcours de formation, mais c'est aussi l'accompagner dans ses questionnements sur les environnements de travail et leur inscription dans les problématiques sociales, économiques et environnementales.

Il s'agit donc de proposer aux élèves des expériences concrètes où ils pourront notamment développer des capacités d'autonomie, et les relier à la société et à l'économie environnantes.

#### **Conclusions**

Les signataires de l'accord-cadre de coopération pour l'éducation à l'ESS s'engagent à tout mettre en œuvre pour faciliter le rapprochement entre l'École et l'ESS.

Pour réussir, la mobilisation des enseignants, des acteurs représentatifs de l'ensemble des entités qui ont à traiter de l'orientation, de la formation et de l'insertion, des parents, ainsi que celle des entrepreneurs, dirigeants, salariés du monde professionnel, est essentielle. Il s'agit de faire de l'élève l'acteur de ses apprentissages, basés sur la gestion de projets individuels ou collectifs.

Eclairer chaque élève dans la construction de son parcours d'orientation scolaire et professionnelle et dans le développement de ses talents est un défi que l'École et les entreprises ESS doivent relever ensemble.

#### Contacts utiles

Académie de Rennes  Conseil Régional	Isabelle COULLON - DAFPIC Adjointe <u>Isabelle.Coullon@ac-rennes.fr</u>
	Gilles CRAIGNOU - Ingénieur pour l'Ecole (IPE) Gilles.Craignou@ac-rennes.fr - 06 08 00 32 64
	Jean-Michel FILY - IA-IPR d'Economie-Gestion <u>jean-michel.fily@ac-rennes.fr</u>
	Caroline JAFFRAIN – Inspectrice EN / Economie-Gestion caroline.jaffrain@ac-rennes.fr – 02 23 21 74 32
	Thierry JEANMOUGIN - Inspecteur IA / SES  Thierry.Jeanmougin@ac-rennes.fr
	Laurence LECHAT - IEN SBSSA Sciences biologiques et Sciences sociales appliquées laurence.lechat@ac-rennes.fr
	Réjane DELESTRE - Service des projets éducatifs, citoyens et de la mobilité des jeunes, responsable des projets éducatifs rejane.delestre@bretagne.bzh - 02 99 27 15 33
	Christine GHESQUIERE - Cheffe du Service Innovation Sociale et Economie Sociale et Solidaire christine.ghesquiere@bretagne.bzh - 02 99 27 12 98
L'ESPER	Thibault SAUVAGEON – Délégué national de L'ESPER thibault.sauvageon@lesper.fr - 01 40 47 24 18
	Catherine THORR - Correspondante régionale « Mon ESS à l'Ecole » bretagne@lesper.fr - CTHORR@mgen.fr
CRESS Bretagne	Emilie BESNIER - Chargée de mission Jeunes et ESS Coordination régionale « Mon ESS à l'Ecole » ebesnier@cress-bretagne.org - 02 99 85 89 58

### Les signataires de l'accord-cadre de coopération









**L'académie de Rennes** contribue avec ses partenaires signataires de la convention, à structurer et à déployer la démarche de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) engagée en direction des établissements.

Plusieurs lycées et collèges se sont déjà investis dans des actions de découverte de l'ESS, qui se sont concrétisées entre autre, par la réalisation de portraits de professionnels, des rencontres sur place ou dans les structures ou encore une enquête de grande ampleur sur les modes de consommation et l'engagement citoyen.

Le Conseil Régional de Bretagne, dans le cadre de ses compétences économiques et d'innovation sociale, œuvre pour promouvoir une économie sociale et solidaire en Bretagne (ESS). Elle apporte un soutien aux différents acteurs qui structurent l'ESS sur le territoire, notamment les pôles de développement. De plus, au travers de ses politiques d'accompagnement des projets éducatifs au sein des lycées et CFA bretons, elle soutient les établissements dans le développement de projets sur ces thématiques. En tant que partenaire de cet accord-cadre de coopération, la Région a pour objectifs de :

- Favoriser la connaissance de l'économie sociale et solidaire auprès de l'ensemble de la population bretonne ;
- Accompagner les projets éducatifs citoyens et éco-citoyens portés par les établissements d'enseignement (lycées et CFA) avec les jeunes bretons autour de l'ESS;
- Développer une dynamique de création d'activités et d'emplois au sein des territoires bretons.

**L'ESPER**, L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République, est une association rassemblant 46 organisations de l'Economie sociale et solidaire agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative.

Ses membres mènent ainsi des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centres de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires, éducation populaire...

L'ESPER est un espace de dialogue et d'échanges entre les organisations membres. Par sa nature et celle de ses adhérents, L'ESPER constitue donc un outil parfait pour promouvoir le modèle de l'ESS auprès des jeunes, les valeurs de la République et la laïcité.

La CRESS de Bretagne, créée en 1995, est une association qui regroupe aujourd'hui 100 réseaux et organisations locales de l'ESS. Elle assure au plan régional la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. Reconnue d'utilité publique par la loi de juillet 2014, elle assure au bénéfice des entreprises de l'ESS:

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ;
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.

#### R'ealisation:

